

**COMMUNIQUÉ**  
**À TOUS LES PARTICIPANTS**  
**AU RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS (RRMD)**  
**(Numéro d'enregistrement à la RRQ : 25717)**

**Faits saillants de la 24<sup>e</sup> assemblée annuelle du RRMD**  
**tenue le 29 mars 2014**

Le 9 mai 2014

L'assemblée annuelle des participants au RRMD s'est tenue le 29 mars dernier, au Centre des congrès de Québec, dans le cadre des assises du Mouvement Desjardins. Elle pouvait aussi être suivie en simultané via le site Internet des régimes collectifs Desjardins.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le président du Comité de retraite du Mouvement Desjardins (CRMD), M. Serges Chamberland, a rappelé aux participants que les élections de cette année visaient à combler deux postes : pour représenter les participants actifs provenant des caisses Desjardins, il a déclaré élu M. Jérôme Mercier et pour représenter les participants actifs provenant des sociétés affiliées, M. Sébastien Vallée a été déclaré élu. Les mandats sont d'une durée de trois ans et se termineront avec l'assemblée de 2017.

Le président a débuté son allocution en mentionnant que 2013 est une année de bonnes nouvelles et que nous devons nous réjouir de ces résultats tout en demeurant prudents et vigilants. Le Régime a généré pour l'année un bon rendement de 10,7 %, confirmant le bien-fondé de la stratégie à long terme du CRMD et de ses orientations de placement plus sécuritaires. Différents facteurs ont contribué à l'amélioration des résultats et de la situation financière, soit les mesures mises en œuvre depuis 2012 dans le cadre du plan d'action global, les rendements positifs des portefeuilles de placements de grande qualité, la hausse des taux d'intérêt à long terme et la bonne performance des marchés boursiers. Grâce à ces différents éléments, la solvabilité du Régime a fait un bond de près de 20 % en 2013 pour se situer à 81,6 %.

Le cap a été maintenu sur l'approche de gestion à long terme et sur les objectifs fixés pour assurer la stabilité financière et la pérennité du Régime. Il a cité les stratégies visant à réduire les risques et la volatilité, l'accélération de l'appariement avec le passif, le portefeuille de placements immobiliers et en infrastructures bâti avec des actifs « piliers » et la gestion en fonction des objectifs et de la situation financière du Régime. Le CRMD a continué et accéléré le virage amorcé en 2012 visant à rendre plus sécuritaires les différents portefeuilles des classes d'actifs du Régime, en misant sur des placements moins risqués et moins volatils, qui permettent d'assurer une plus grande stabilité des revenus tout en procurant de bons rendements à long terme.

Un important partenariat conclu entre le RRMD, Desjardins Sécurité financière et Desjardins Groupe d'assurances générales a donné lieu à deux transactions porteuses qui pavent la voie à des investissements prometteurs sur le plan des rendements et de la stabilité des revenus. Ce partenariat s'est traduit par un investissement de 80 M\$ dans la construction du plus grand parc solaire au Canada. L'acquisition de trois parcs solaires, déjà en service, a aussi été effectuée et représente un investissement de près de 40 M\$. Le portefeuille de placements en infrastructures du RRMD regroupe des actifs qui s'approchent du milliard de dollars.

Le président a ajouté que des travaux ont été réalisés pour renforcer l'encadrement des risques et faire évoluer sa gouvernance, dont la création d'un comité consultatif sur la gestion des risques du Régime qui a pour mandat d'examiner et de recommander la stratégie d'allocation d'actifs et d'émettre des opinions sur certains dossiers d'investissement basés sur une analyse de risque indépendante. L'Employeur a également à cœur la santé financière du Régime. C'est ainsi que le comité de direction du Mouvement a formé, avec des membres de la haute direction, un comité directeur pour suivre l'évolution et les orientations du Régime.

D'autres mesures pour accélérer le financement du déficit ont été citées par le président, à savoir le maintien des cotisations d'équilibre jusqu'à l'élimination des déficits ainsi qu'une injection de capitaux de près de 320 M\$ par les employeurs participants pour l'année 2013, et ce, en remplacement des lettres de crédit. Cela porte à 600 M\$ les montants injectés par les employeurs participants depuis 2012.

Le président a fait remarquer que l'année 2013 a été marquée par de bons rendements et une nette amélioration de la situation financière. Le rendement moyen des cinq dernières années de la Caisse de retraite s'élève à 9,6 %, supérieur aux objectifs fixés. L'amélioration de la situation financière découle en grande partie des initiatives mises en place en 2012 dans le cadre du plan d'action global, soit la révision des bénéfices pour le service à compter de 2013, le maintien des cotisations d'équilibre et des injections de capitaux, l'adoption de nouvelles orientations plus sécuritaires et les investissements dans des placements moins risqués et moins volatils.

Il a rappelé que le CRMD gère les actifs du Régime de manière à minimiser les risques et à faire en sorte qu'il respecte ses engagements financiers envers les participants et les retraités. Il énumère plusieurs enjeux, dont la situation économique mondiale qui demeure fragile et l'accélération des départs à la retraite au sein du Mouvement Desjardins. Pour faire face à la croissance de l'actif de la Caisse de retraite ainsi qu'au nombre croissant de retraités, les équipes internes ont déjà été renforcées au niveau des gestionnaires de placement et des services aux participants. La mise à jour en 2014 d'une nouvelle table de mortalité de l'Institut canadien des actuaires a déjà des effets sur la capitalisation du RRMD et son impact baissier sur la solvabilité se fera sentir à compter de l'an prochain. Finalement, certaines recommandations du Rapport du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois pourraient éventuellement devenir force de loi. Cela aura pour effet de modifier l'environnement des régimes de retraite et leur financement.

Le président a mentionné que tous ces éléments militent en faveur d'une gestion prudente et responsable, une approche qui a permis de renforcer la santé financière du Régime et d'assurer sa pérennité. Le CRMD continuera à s'appuyer dans le futur sur une gestion rigoureuse et proactive des actifs, afin de minimiser les risques et la volatilité des cotisations. Il est persuadé que le CRMD pourra ainsi faire face efficacement aux nouveaux défis et rétablir l'équilibre financier du Régime d'ici quelques années.

Avant de conclure l'assemblée, il a remercié les membres qui ont quitté le CRMD au cours de la dernière année, soit M<sup>mes</sup> Carole Chevalier et Line Lemelin ainsi que MM. Normand Grant et Guy Cormier. Il a aussi remercié tous les membres du CRMD, le premier vice-président, Finances et chef de la direction financière du Mouvement Desjardins, l'équipe de la vice-présidence RRMD, le gestionnaire du Régime, Desjardins Sécurité financière ainsi que l'Employeur et les membres de leurs équipes respectives qui ont travaillé de concert au quotidien pour préserver un régime de qualité AVANTAGEUX POUR NOUS TOUS.

### **ASSEMBLÉE ANNUELLE – WEBDIFFUSION EN DIFFÉRÉ**

Disponible en réécoute sur le site Internet des régimes collectifs à l'adresse suivante :

[www.rcd-dgp.com](http://www.rcd-dgp.com)

Onglet bleu, Régime de rentes, section « À propos du RRMD », lien « Assemblée annuelle »

### **RAPPORT ANNUEL 2013 DU RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS**

Disponible sur le site Internet des régimes collectifs Desjardins à l'adresse suivante :

[www.rcd-dgp.com](http://www.rcd-dgp.com)

Onglet bleu, Régime de rentes, section « À propos du RRMD », lien « Rapports annuels »

### **ÉQUIPE SERVICE AUX PARTICIPANTS DU RRMD**

☎ 1 866 434-3166 ou 514 285-3166

Courriel : [regimescollectifsdesjardins@desjardins.com](mailto:regimescollectifsdesjardins@desjardins.com)